

**Compte-rendu de la Commission cyclisme pour tous**  
**réunie au siège du C.C.V.L., le 18 février 2017**

**Ordre du jour** :

- présentation des nouveaux membres
- clubs organisateurs
- les licences
- les épreuves
- la tarification
- les championnats départementaux
- les championnats régionaux
- mise en place du suivi des performances des coureurs
- questions diverses

**Membres présents** :

Daniel LEBERT	animateur de la commission régionale
Jacky PRIMAULT	commission de l'Eure et Loir
Jean-Pierre GONTIER	commission de l'Indre
Alain MOLISSON	commission de l'Indre et Loire
Stéphane LE GRANDVALET	commission du Loir et Cher
Christian PASSIGNY	commission du Loiret
Carole ESTEVES	commission féminine
Michel FARINEAU	invité, ancien responsable de la commission régionale

**Membre excusé** : Laurent LAGARDE                      commission du Cher

**1°) Présentation** :

La séance est ouverte par l'animateur qui se présente et présente les nouveaux membres :  
Stéphane LE GRANDVALET du Loir et Cher  
Christian PASSIGNY du Loiret.

**2°) Clubs organisateurs et épreuves** :

Le listing des épreuves enregistrées au C.C.V.L. est distribué à chaque participant.

Cela donne la répartition suivante :

département du Cher :	<b>6</b> organisations
département de l'Eure et Loir :	<b>17</b> dont le championnat régional Masters et celui du C.L.M.
département de l'Indre :	<b>10</b>
département de l'Indre et Loire :	<b>39</b> dont le championnat régional route P.C . et Dames, 1 randonnée et 2 gentleman
département du Loir et Cher :	<b>31</b>
département du Loiret :	<b>29</b> dont 1 randonnée

pour un total de **134** organisations.

**3°) Les licences** :

Au 31 janvier, le total des licences du cyclisme pour tous s'élève à **950**.

#### **4°) La tarification :**

Elle reste inchangée à 7 euros.

#### **5°) Les championnats départementaux :**

département de l'Eure et Loir :	PRASVILLE le 2 juillet
département de l'Indre et Loire :	NEUILLE PONT PIERRE le 20 mai
département du Loir et Cher :	classement final suite à 4 épreuves avec remise des récompenses lors de l'Assemblée générale annuelle
département du Loiret :	CORQUILLEROY le 1 <sup>er</sup> mai

L'Indre et le Cher n'ont pas donné ni les lieux, ni les dates retenues.

#### **6°) les championnats régionaux :**

championnat régional masters :	LEVES dans l'Eure et Loir le 2 avril sur l'épreuve « La Blé d'Or »
championnat régional route :	LIGUEIL dans l'Indre et Loire le 3 juin
championnat régional C.L.M. :	PIERRES proche de Maintenon le 5 juin

#### **7°) Le suivi des performances :**

L'explication du document qui permet d'enregistrer les performances sur le site internet de la Fédération est donnée aux nouveaux membres

Les codes d'accès pour rentrer les données sportives sont fournis aussi.

#### **Pour la saison 2017, plus de délivrance de carte à la journée.**

##### Rappel de consignes :

être réactif lors de la parution des résultats sur le site du C.C.V.L. de cyclisme

suivi régulier des performances des sportifs

rentrée régulière sur le site de la Fédération des résultats enregistrés

me signaler le plus tôt possible la montée de coureur pour le changement de catégorie et l'élaboration de la nouvelle licence

informer le club de la montée de son coureur et si possible le concurrent lui-même (rappel de la procédure à respecter)

##### Rappel de règles essentielles :

rappel du barème de points

2 victoires = montée en catégorie supérieure

30 points ou plus = montée en catégorie supérieure

victoire en catégorie supérieure à la sienne = montée

victoire d'un sportif descendu de catégorie =montée

25 points minimum en fin de saison = montée

Supériorité manifeste = montée

Respect des distances maximum prévues dans le règlement national pour chacune des 4 catégories

## 8°) Questions diverses :

### Problèmes rencontrés :

- a) trouver des arbitres disponibles pour officier sur les épreuves :  
beaucoup d'arbitres renouvellent leur licence mais n'officier pas  
Que faire ?  
Peut-on s'inspirer de certaines fédérations sportives ?
- b) coureur qui ne présente pas de licence (surtout en début de saison)  
si l'inscription est effectuée par internet, demander au sportif de justifier son identité (ne pas garder la pièce d'identité)  
  
si l'inscription n'est pas effectuée par internet (sur place), demander l'attestation de dépôt de licence établie par le C.C.V.L. à la demande de l'intéressé .  
**Si absence d'attestation = pas d'inscription**
- c) classement des coureurs de D 1 et D 2 :  
certains se trouvent pénalisés par le manque de participants sur des épreuves et marquent des points.
- d) Suppression des cartes à la journée : cela résout les problèmes lors des inscriptions et supprime des fraudes éventuelles par des sportifs hors région.  
Le tarif pratiqué n'a pas freiné, en 2016, le nombre de cartes établies.

Lors de la réunion d'octobre 2016, il était vivement conseillé que le coureur qui accède à une catégorie supérieure, garde 75% des points obtenus pour le challenge départemental (appliqué dans le Loiret).

Il s'avère que chaque département applique son règlement propre.

Pour le Cher et l'Indre, le challenge commun aux 2 départements, a vécu. Pour 2017, chaque département organise son challenge.

Lors du championnat régional masters, il n'y aura pas de maillot de champion de distribué, mais une écharpe et des médailles.

Pour le championnat régional des P.C., le comité de l'Indre et Loire prendra contact avec Nicolas DUBOIS pour la reconnaissance du site et me préviendra de la date retenue (covoiturage depuis Orléans).

Dans le calendrier régional des épreuves du cyclisme pour tous, il serait judicieux de changer l'intitulé de l'épreuve du 4 juin 2017 Dame masters par Dames Pass'cycliste.

Le championnat régional du C.L.M. se déroulera à PIERRES, proche de Maintenon, dans l'Eure et Loir, le 5 juin 2017, avec une organisation de l'E.S. Maintenon Pierres.

Afin de permettre aux sportives féminines de pratiquer leur sport, il serait judicieux d'inclure dans le règlement des P.C. que les féminines peuvent participer à ces compétitions.

De la discussion en commun, une solution est trouvée pour le challenge féminin que le Loiret organise.

Toute demande de descente de catégorie, sans renouvellement de licence ne peut être traitée.

En demandant ainsi sa licence, le sportif verra sa demande de descente de catégorie étudiée.

Carole ESTEVES remercie le C.C.VL. pour la médaille qui lui fut remise lors de l'Assemblée générale de la région à La Chapelle Saint Mesmin, le 14 janvier 2017.

La réunion se termine par le pot de l'amitié.

Prévision pour la réunion de fin de saison de la commission régionale du cyclisme pour tous : le 7 octobre.

Peut-on faire ces réunions dans les départements en prenant soin de rendre visite à tous, au cours des années à venir?